



Procès-verbal de la 39ème Assemblée Générale

du Tennis Club Saint-Sulpice

Dimanche 30 avril 2023, 16h00

Club de Saint-Sulpice

Nombre de participants : 28 + 6 membres du comité

Présidence : Romain Bérard, Président

1. Mot de bienvenue

Le Président ouvre l'assemblée à 16h05, salue et remercie les membres présents à cette 39^{ème} AG du TCSS.

2. Liste de présence

Le nombre de personnes présentes est relevé et salué.

Un certain nombre de fidèles n'ont pu être présents et se sont excusées : Dominique Brandt, Mary Chappuis, Christophe Kaeser, Quentin Tonascia et Yannick Caïtucoli.

3. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 mai 2022.

Mis en ligne sur le site web du club, le procès-verbal de l'AG 2021 n'a fait l'objet d'aucune remarque ; il est accepté à l'unanimité.

4. Rapport du Président

Le comité composé de 6 membres a eu plusieurs échanges (téléphone, mail, WhatsApp, Slack) et rencontres en 2022 et 2023. Le président remercie toute l'équipe du comité qui accomplit un travail remarquable – et bénévole : il est nécessaire de le rappeler ! – tout au long de l'année.

Tout le Comité remercie :

- la Commune de St-Sulpice pour son soutien au club, financier et logistique par la location gratuite de la salle de gym durant la période d'hiver ;
- les sponsors privés : Bourgoz SA entretien jardinage à St-Sulpice, François Sport à Morges, Juggers sécurité à Lausanne, Mangani et Forte, garage à St-Sulpice, banque Raffaisen Morges Venoge ;
- tous ceux qui contribuent à la bonne santé du club :

- nos professeurs : Brice Lapeyre et Sevan Imhof qui accomplissent un travail remarquable tout au long de l'année, sur les courts et dans la nouvelle salle de gym de Saint-Sulpice.
- le concierge Jean-Marie Meyer qui entretient toujours minutieusement les courts, offrant aux joueurs les meilleures conditions de jeu possibles, de fin avril à fin novembre.

La saison 2022

Les courts ont été à nouveau préparés très tôt par la société Realsport ; ils ont permis de jouer en journée dès la mi-avril, bien avant l'apéritif d'ouverture qui s'est déroulé le 1^{er} mai. Les quatre équipes interclubs engagées en 2022 se sont très bien comportées. L'équipe dame est arrivée 3^e de son groupe composé de plusieurs grands clubs comme Yvonand, Fairplay Pidoux ou Gland. Une nouvelle équipe messieurs, composée de jeunes et menée par leur capitaine Edouard Cattin, s'est maintenue en 2^e ligue. Quant aux « vieux », ils étaient répartis en deux équipes jeunes-seniors qui ont toutes deux joué la promotion ! L'équipe de Julien Ducommun est passée très près d'une promotion en 1^{ère} ligue, perdant le dernier match de promotion contre le club de Sion 5-4... (perdant trois matchs au 3^e set) !

Du côté des juniors, nous sommes ravis du retour d'une équipe filles qui s'est bien défendue pour ses débuts en compétition. Nous nous réjouissons de suivre leurs progrès ! Quant aux garçons, 4 équipes étaient inscrites. Les garçons de 18&U sont arrivés 1^{er} en gagnant tous leurs matchs et en devançant Yverdon. Les deux équipes de 15&U engagées sont arrivées deuxième (même nombre de point que le 1^{er} !) et troisième. Enfin, les 12&U, débutant la compétition, ont terminé derniers d'un groupe relevé puisqu'il était composé du Stade Lausanne, de Leysin et d'Epalinges !

Les stages proposés durant les vacances de Pâques, d'été et d'octobre, sous la houlette de notre professeur Brice Lapeyre, ont à nouveau remporté un franc succès, tout comme les cours de tennis juniors : environ 170 enfants y ont en effet participé, dont certains suivant deux cours par semaine ! Brice a été aussi, pour la seconde fois, parfaitement secondé par Sevan Imhof ; nous sommes ravis de pouvoir compter sur cette équipe de professeurs qui permettent non seulement aux jeunes de progresser, mais d'avoir du plaisir à pratiquer leur sport, en faisant de la compétition ou non ! Brice et Sevan sont de plus régulièrement aidés par des jeunes du club qui leur donnent un coup de main lorsqu'ils en ont besoin, notamment pendant les stages. Parmi eux, on trouve ainsi Oriane Joz-Roland ou Maxime Verhar qui ont parfaitement complété l'équipe de professeurs.

Cette joie de pratiquer le tennis s'est vérifiée à la nuit des juniors organisée début juin et qui a remporté à nouveau un franc succès en réunissant une centaine de personnes. Succès remporté non seulement auprès de tous les enfants qui ont envahi les courts, mais encore auprès des adultes, tout heureux de se retrouver sur la terrasse pour manger une grillade ou déguster une crêpe préparée par les juniors Thomas Bérard et Marwane Meylan (bien aidés par Emma Joz-Roland) !

En septembre se sont déroulés nos tournois internes qui ont connu une légère baisse de participation. Chez les dames, les deux finalistes commencent à bien se connaître ! Cette fois-ci, Debora Zurru a pris le dessus sur Isabelle Udin ! Chez les hommes, Brice Lapeyre a retrouvé son titre en battant Reto Gehring. En double, les titres sont revenus chez les dames à Susanna Belmont et Debora Zurru, chez les messieurs à Jonas Burdel et Maxime Schlaepfer, et en double mixte, à Emma Joz-Roland et son père Anthony. Le dimanche des finales, plusieurs personnes sont venues déguster un burger sur la terrasse du club et encourager en même temps les juniors et les adultes qui luttent pour le titre. La saison s'est terminée fin novembre, avec des courts restés ouverts jusqu'au terme de la saison dans un état remarquable que peu de clubs peuvent se targuer d'offrir à leurs membres.

Au début de la nouvelle saison 2023, le nombre de membres diminue légèrement ; on enregistre toujours une dizaine de démissions dues principalement à des déménagements et des modifications d'abonnements – par exemple, des membres âgés qui arrêtent la pratique du tennis, mais qui restent au club comme « membre en congé ». Nous remercions ces membres qui continuent à soutenir le club et à participer à certains événements festifs. Même si une baisse significative des membres est ainsi constatée à chaque début de saison au moment de l'envoi des cotisations, on peut compter sur l'arrivée régulière de nouveaux membres qui rejoignent le club. Si l'on se réfère aux clubs de la région, le TCSS résiste bien au recul du nombre de joueurs de tennis que l'on peut observer en Suisse.

Pour conclure, je tiens à remercier tous les membres qui ont participé à la vie du club et qui nous ont aidés lors des manifestations comme à la nuit des juniors, au 1^{er} août ou à Cap sur l'Ouest ! J'exprime une nouvelle fois toute ma reconnaissance à M. Meyer, notre concierge qui accomplit un travail d'entretien absolument fabuleux, à M. Lapeyre et M. Imhof, nos deux professeurs de tennis qui encadrent précieusement tous les enfants qui fréquentent les courts, et à tous les membres du comité qui s'engagent sans compter pour que le club continue à bien se porter : Edouard Cattin, Reto Gehring, Marc Habisreutinger, Stéphane Haddad et André Monnier.

5. Rénovation des vestiaires

Marc présente la rénovation des vestiaires.

Lors de l'assemblée générale du Tennis-Club Saint-Sulpice qui s'est tenue le 24.06.2020, un budget de 80'000 CHF a été alloué pour la réfection des vestiaires hommes et femmes.

Dans le courant de l'été 2022, un avant-projet a été élaboré par le comité du club avec collaboration du bureau LOCALARCHITECTURE à Lausanne. Ce projet prévoyait principalement:

- la réfection prévue des vestiaires
- la suppression du bureau situé entre la cuisine et la façade Ouest du club-house pour permettre un accès direct au vestiaires hommes depuis l'espace principal
- la création d'un nouveau bureau dans le couloir situé à l'arrière de la cuisine
- le déplacement de l'accès principal club-house sur la façade Sud (côté terrasse)
- la remise en service de la porte située sur la façade Ouest du club (pour des questions de protection incendie)

Le bureau LOCALARCHITECTURE n'a pas souhaité s'impliquer dans les phases successives du projet qui a été repris dès le mois d'octobre 2022 par le bureau BARAKI Architecture & Ingénierie à Lausanne.

Le bureau BARAKI a présenté le projet d'exécution au comité du club le 8 décembre 2023. Ce projet reprenait en grande majorité ce qui avait été prévu en avant-projet.

La phase de réalisation des travaux a débuté en février 2023 :

- démolition (bureau et paroi, paroi cuisine, carrelage)
- menuiserie (rafraîchissement des banquettes des vestiaires, armoire, rhabillage divers)
- électricité (dépose et pose nouveaux éléments, lustrerie, raccordements divers, dépose radiateurs)
- sanitaire (pose nouveaux sanitaires, fournitures douches, tirage canaux)
- plâtrerie-peinture (demis-murs dans vestiaires, cloison nouveau bureau, rhabillage divers)
- ouvrage métallique (nouvelle porte entrée côté Sud, séparations entre douches)
- revêtement de sol et carrelage (sanitaires, rhabillage cuisine, rhabillage ancien bureau)

Les travaux réalisés sont conformes aux attentes du comité ainsi qu'aux plans d'exécution. Le planning prévu a été globalement respecté, ce qui a permis l'ouverture du club selon l'agenda prévu. Divers travaux mineurs de finition restent néanmoins à réaliser. Initialement devisés à 83'178.95 CHF, le montant total des travaux s'élève à 86'724.99 CHF, ce qui correspond à un dépassement de budget de 8.4%.

6. Rapport du Trésorier et des vérificateurs des comptes

L'exercice 2022 a été caractérisé par une légère décroissance des produits et une baisse plus marquée des charges, ce qui a permis de générer un exercice excédentaire en hausse. Les produits s'élèvent à 182'056 CHF et les charges à 173'499 CHF, soit un bénéfice de 8'558 CHF.

Produits

Les produits pour l'exercice 2022 s'élèvent à 182'056 CHF, en baisse de 4'869 CHF par rapport à 2021 : ceci est dû à une baisse des cotisations (-3'633 CHF) et des finances d'entrée (-2'600 CHF), ainsi qu'à celle des invitations (-8'010 CHF) qui sont compensées en partie par la hausse de l'activité de l'école de tennis (+7'741 CHF). L'activité de l'école de tennis continue de se développer avec des recettes liées à l'école de tennis qui dépassent le niveau atteint en 2019. Le poste invitations connaît une forte baisse qui s'explique principalement par le fait que 2021 avait été marqué par un rattrapage au titre d'invitations de l'exercice précédent. Le soutien de la commune et celui des sponsors demeurent inchangés. L'USL a versé 400 CHF au titre de 2022.

Charges

Les frais de réfection de printemps sont en légère baisse par rapport à 2021, à hauteur de 24'556 CHF. Les frais d'entretien encourus pendant l'année ont connu une baisse significative par rapport aux exercices précédents pour s'établir à 9'890 CHF en 2022 contre plus de 20'000 CHF par an en 2020 et 2021. La hausse des charges juniors est liée à la hausse d'activité de l'école de tennis. Le montant des charges juniors s'entend net de subventions Jeunesse et Sport (17'657 CHF reçus en 2022). Le poste salaire gardien a diminué par rapport à l'exercice précédent, pour un emploi pendant 7 mois en 2022 (contre 8 en 2021). Les cotisations sociales et assurances sont en légère baisse par rapport à 2021, de même que les dépenses eaux/électricité (pour rappel, 2021 avait été marqué par un rattrapage des dépenses de 2020). Les dépenses association tennis, liées au nombre de licences sont stables. Le poste animation comprend notamment les trophées et cadeaux remis lors des tournois, ainsi que les événements organisés (l'apéro du club, burgers lors des finales de tournois). Les frais de comité, comprenant réunions et repas fin d'année sont restés constants.

Le total des charges (avant amortissements et provisions) est de 133'499 CHF, en baisse de 11'877 CHF par rapport à 2021. Les charges annuelles d'amortissement des installations et de provisions pour entretien s'élèvent à 20'000 CHF pour chaque poste.

Bilan

La trésorerie (comprenant les soldes des comptes bancaires et la caisse) s'élève à 219'444 CHF à fin 2022. Des passifs transitoires à fin d'exercice pour un montant de 2'455 CHF ont été réglés début 2023. Le total des provisions pour entretien inscrites au bilan s'élève à 75'000 CHF à fin d'exercice. Le capital s'élève à 170'277 CHF à fin d'année, en tenant compte du bénéfice de l'exercice 2022.

7. Décharge du Comité

Les comptes 2022 ont été vérifiés par Jean-François Molinari et Patricia San Narciso. Jean-François Molinari présente le rapport des vérificateurs qui proposent d'approuver les comptes. Les membres présents prennent acte des vérificateurs des comptes, approuvent à l'unanimité le rapport du Trésorier et donnent décharge au comité.

8. Finance d'entrée et cotisations, budget 2023

Budget 2023

Les produits budgétés (hors dissolution de provisions pour travaux de réfection vestiaires) s'élèvent à 176'450 CHF. En outre, il est prévu la dissolution de provisions pour entretien à hauteur de 75'000 CHF au titre des travaux de réfection des vestiaires. Au total, l'ensemble des produits est budgété à 251'450 CHF pour 2023. Les charges budgétées, qui s'établissent à 228'850 CHF (avant amortissements et provisions), incluent 85'000 CHF liés aux travaux de réfection des vestiaires. Au total, en tenant compte de l'amortissement annuel de 20'000 CHF, le bénéfice budgété pour l'exercice 2023 s'élève à 2'600 CHF.

9. Parts de soutien

Le comité propose de rembourser à nouveau les parts de soutien pour un montant de CHF 2'100, soit 3 parts à CHF 200.- et 3 parts à CHF 500.-

Les parts suivantes sont tirées :

Parts à CHF 500.- :

→ no : 85 Alfred Schiocchetto

→ no : 112 Raymond Bourgoz

→ no : 130 Raymond Bourgoz

Parts à CHF 200.- :

→ no : 305 Lecheyre SA

→ no : 338 Perret frères

→ no : 370 Raymond Bourgoz

10. Calendrier 2023

Edouard présente le calendrier 2023 qui est disponible sur le site web.

Réservez la nuit des juniors, le vendredi 9 juin et le souper de clôture le 11 novembre.

Les tournois internes des simples s'organiseront selon une nouvelle formule que présente Reto : les matchs se joueront toute la saison ; seules les finales se dérouleront sur le week-end de septembre. Le groupe « animation des jeunes » – Alexy Belmont, Benjamin Meylan, Thomas Molinari, Noa Pojer, Maxime Verhar, Azadée Zagury – organiseront un événement le samedi 23 septembre.

11. Elections statutaires

Les **membres du comité** et le président sont maintenus à leur poste par acclamation.

Vérificateurs des comptes et suppléant :

Sont confirmés comme vérificateurs des comptes pour 2023 :

Patricia San Narciso (2^e mandat), Jean-Paul Meyer (1^{er} mandat).

L'assemblée acclame Sandra Reinders qui se propose comme suppléante.

12. Divers et propositions individuelles

André Monnier présente le nouveau t-shirt du club et propose à toutes les personnes présentes de l'essayer avant une commande éventuelle.

Brice Lapeyre propose de relancer l'idée d'avoir des terrains couverts à Saint-Sulpice. Il a réuni quelques personnes autour de lui pour réfléchir à la question et monter un projet.

Plusieurs membres présents à l'AG se montrent enthousiastes.

L'assemblée est invitée à partager le verre de l'amitié.

Fin : 17h05